

ROLANDE FALCINELLI

Rolande Falcinelli, professeur d'Orgue et d'Improvisation au Conservatoire de Paris d'octobre 1954 à juin 1986, s'est éteinte le dimanche 11 juin dernier, à Pau où elle s'était retirée depuis plusieurs années. Une grande Dame de la Musique disparaît.

Née à Paris le 18 février 1920, elle commence l'étude du piano à 5 ans - sa mère est son premier professeur - puis entre à 12 ans au Conservatoire de Paris. En 1938, elle y obtient un premier Prix d'Harmonie dans la classe de Marcel Samuel-Rousseau ainsi qu'un premier Prix d'Accompagnement au piano (en première année) dans celle d'Abel Estlye ; puis, en 1939, un premier Prix de Contrepoint et Fugue (en première année) dans la classe de Simone Plé-Caussade et un second Prix de Composition (également en première année) dans celle d'Henri Büsser.

En parallèle, elle travaille le piano durant plusieurs années avec Isidore Philipp. Et c'est au moment où elle projette d'entrer en classe de piano (chez Yves Nat qui, entre-temps, a succédé à Isidore Philipp) que survient la débâcle de 1940. Celle-ci provoque l'exode d'un très grand nombre d'enseignants du Conservatoire et désorganise complètement l'établissement. Pendant plusieurs mois, aucun cours de piano ne sera assuré. Henri Büsser lui conseille alors de travailler l'orgue. Gaston Litaize, son aîné de onze ans et condisciple à la classe de Composition de Büsser, va l'initier à l'instrument à tuyaux. Rolande Falcinelli s'avère si brillante qu'en une seule année d'apprentissage, elle atteint le niveau requis pour se présenter à la classe d'Orgue de Marcel Dupré. Non seulement, elle y est admise du premier coup, en octobre 1941, mais en outre, elle accomplit la performance (comme, avant elle, Olivier Messiaen en 1929 et Jeanne Demessieux en 1941) d'obtenir son premier Prix - et à l'unanimité - dès la première année, en juin 1942 !

C'est donc de cette manière - on ne peut plus fortuite - que Rolande Falcinelli se retrouve «spécialisée» dans un instrument qu'à l'origine, elle n'avait nullement choisi. En 1945, sa nomination comme organiste de la basilique du Sacré-Coeur de Montmartre achève de confirmer l'orientation de sa carrière organistique. Mais n'omettons surtout pas de rappeler son talent, à la fois raffiné et original, de *compositeur*, récompensé en 1941 par le *Prix Rossini* décerné par l'Institut, et, en 1942, par le second Grand Prix de Rome !

À l'époque, Marcel Dupré «règne» en Maître incontesté sur le Monde de l'Orgue français. Après la guerre, et suite à sa brouille dramatique avec Jeanne Demessieux, il ne fait aucun doute que c'est sur Rolande Falcinelli qu'il reporte tous ses espoirs pour transmettre l'héritage. Ainsi, en 1948, celle-ci devient tout à la fois professeur d'orgue au Conservatoire américain de Fontainebleau, et sa suppléante au Conservatoire de Paris. S'y ajoute, en 1951, le poste de professeur d'orgue à l'Ecole Normale de Musique de Paris.

En 1954, il reste à Dupré deux ans d'enseignement à effectuer avant son départ à la retraite (qui, à l'époque, était, dans l'enseignement supérieur, fixé à 70 ans). Or, le 5 avril de cette même année, Claude Delvincourt, directeur du Conservatoire de Paris depuis 1942, périt tragiquement dans un accident de la route. Contre toute attente, c'est Dupré qui lui succède et qui, simultanément, va imposer - plutôt que proposer - sa propre succession à la classe d'Orgue à Rolande Falcinelli, laquelle l'accepte, selon sa propre expression, «*par obéissance*» !

Durant les dix-sept premières années scolaires de son enseignement, d'octobre 1954 à juin 1971, le programme pédagogique en vigueur - inchangé depuis le dix-neuvième siècle ! - impose à Rolande Falcinelli ses contraintes quelque peu obsolètes. Sa caractéristique principale réside en une étonnante disproportion entre l'improvisation et l'interprétation. Cette dernière est traitée en parent pauvre. Ne figure aux épreuves du concours des Prix qu'une seule œuvre (qui plus est, au choix du candidat). Cependant, Raymond Loucheur, qui a succédé en 1956 à Dupré à la direction du Conservatoire, prend l'heureuse initiative d'ajouter au programme, à partir de 1961, une seconde œuvre - imposée, celle-là - commandée spécifiquement pour la circonstance à un compositeur et soumise aux candidats six semaines avant le concours (c'est Messiaen qui inaugure cet usage en écrivant son *Verset pour la fête de la Dédicace*). Néanmoins, la part belle demeure celle réservée à l'improvisation - mais dans un cadre encore extrêmement rigide : un verset sur une antienne grégorienne, improvisé en «contrepoint rigoureux» ; une «fugue d'école» à quatre voix (avec plan imposé dans l'ordre d'entrée des voix et maintien obligatoire du contre-sujet tout au long de la fugue) ; un «thème libre».

Lorsque l'on sait, d'une part, que ni le contrepoint rigoureux, ni le plan strict de la fugue dite d'école n'ont le moindre corrélat dans l'histoire du langage de la Musique occidentale, et que, d'autre part, ce qu'on appelait le thème libre n'avait - comme son nom ne l'indique pas - rien de libre (puisqu'il s'agissait en fait d'une sorte de forme-sonate monothématique au cadre immuable : développement, réexposition et coda), on comprend aisément que Rolande Falcinelli ait désiré modifier notablement un tel programme. Il convient d'ajouter à cela

que certains organistes - par ailleurs merveilleux interprètes - n'ont pas forcément une nature d'improvisateur, et qu'il est vain de leur imposer l'exercice de cette discipline *dans une telle ampleur*.

Ainsi, à partir de l'année scolaire 1971-1972 est mis en place, à l'initiative de Rolande Falcinelli, un cursus entièrement remodelé.

Première modification, la durée des études. Il était possible, naguère, aux étudiants de se présenter au concours des Prix dès le terme de leur première année. Désormais, la durée obligatoire de la scolarité est portée à trois ans, avec possibilité, en cas de non obtention du premier Prix, de se présenter une seconde et ultime fois, en fin de quatrième année. Quant aux récompenses, elles sont limitées au premier ou au deuxième Prix (les accessits sont supprimés). Deuxième modification, la séparation de la classe en deux sections distinctes (avec concours d'entrée et de sortie indépendants) : la section Exécution et la section Improvisation. Toutefois, il s'agit toujours d'une seule et même classe : pour pouvoir accéder à la section Improvisation, le candidat doit déjà être étudiant en section Exécution (depuis au moins un an). Troisième modification, le programme d'exécution, lequel est désormais constitué de cinq œuvres *à jouer de mémoire* : une pièce du répertoire «d'avant Bach», un grand Bach, une pièce du répertoire «romantico-symphonique», une pièce moderne, et l'œuvre imposée. À cela s'ajoute le maintien (fort judicieux) d'une épreuve - très allégée - d'improvisation (harmonisation d'une pièce grégorienne, suivie de l'improvisation d'une courte paraphrase libre, ou bien harmonisation d'un choral, suivie de quatre variations improvisées en langage classique). Quatrième modification, le programme de la section Improvisation, lequel s'articule en trois épreuves : Thème et Variations, ou Passacaille ; Prélude et Fugue (libre), ou mouvement de Symphonie ; Poème libre (la forme elle-même étant inventée par l'improvisateur). Pour les deux premières épreuves, le choix entre l'une des deux formes est effectué par tirage au sort, un mois avant le concours.

En section Exécution, je me rappelle que la technique purement instrumentale était l'objet d'un soin vigilant de la part de notre professeur. En plus de la pièce de répertoire en cours, nous devions présenter chaque semaine des gammes de pédale (sous des aspects variés : en octaves, en tierces, en sixtes, par mouvement contraire...); un exercice technique de pédale (extrait de son volume édité chez Bornemann : *Initiation à l'orgue*) ; une étude technique (souvent choisie dans l'œuvre de Dupré, comme, par exemple, le *Scherzo*, ou l'une des *Esquisses*, ou encore l'un des mouvements de la *Suite en fa mineur*) ; et, pour finir, nous avions une lecture à vue ! Quant à l'interprétation proprement dite, sa pédagogie était guidée par une vision musicale *globale*, tout à la fois esthétique, analytique et instrumentale (lié évidemment au fait qu'elle était compositeur). Combien je me rends compte, - surtout avec le recul du temps - qu'AVANT d'être une organiste, Rolande Falcinelli était D'ABORD une *musicienne* ! Elle a écrit notamment : «*En interprétation, le maître peut définir des bases d'approche, quelques règles essentielles. Mais seule, L'ÉCOUTE peut apporter une relative vérité, à la condition expresse, toutefois, qu'elle soit intelligente, qu'elle soit, en même temps, INTUITIVE et RAISONNÉE*». Sa pédagogie consistait souvent en des indications dispensées verbalement. Elle ne donnait presque jamais d'exemples aux claviers. Je n'ignore pas qu'il lui en a été fait maintes fois le reproche. Mais elle ne voulait en aucun cas que l'étudiant puisse répéter une indication comme un perroquet. «*Que de fois, a-t-elle encore écrit, j'ai donné des exemples à certains étudiants, constatant, après leur imitation très gauche, que tout ce que je pourrais leur jouer ne servirait à rien, tant qu'ils n'auront pas réalisé AU PLUS PROFOND D'EUX MEMES la nécessité de telle inflexion, de tel accent. En revanche, avec d'autres, déjà très mûrs musicalement, je n'ai qu'un mot à dire pour que l'évidence éclate en eux, ce mot ne faisant que réveiller leur instinct réel de musicien*».

En section Improvisation, elle avait une attitude pédagogique analogue. Ses nombreuses et pertinentes observations avaient essentiellement trait à la qualité de la forme, à l'exploitation du thème, au respect de son esthétique, à la cohérence du discours, parfois au traitement purement instrumental dans l'art d'une registration adaptée. Mais je ne l'ai jamais vu intervenir sur le chapitre du langage harmonique. C'était à nous - et à nous seuls - de nous constituer une syntaxe personnelle, cohérente, et... musicale !

En l'année 1983-84, d'immenses organistes-compositeurs français (Maurice Duruflé, André Fleury, Jean Langlais, Olivier Messiaen) ou étrangers (Flor Peeters, Torvald Toren) ont rédigé un vibrant hommage, tant à la pédagogue qu'à la musicienne, à l'occasion de la parution de ses mémoires : *Souvenirs et Regards*. En juin 1986, Rolande Falcinelli prenait sa retraite après trente-deux années d'enseignement ornées d'une moisson de quelques soixante-six premiers Prix ! Parmi eux, certains accomplissent ou ont accompli une très brillante carrière de concertiste ou de pédagogue. Les disciples qui ont particulièrement aimé, admiré et respecté ce grand Maître ont ressenti une vive émotion à l'annonce de sa disparition, et présentent à sa fille, Sylviane, leur sentiment d'affectueuse compassion.

Pierre Pincemaille